

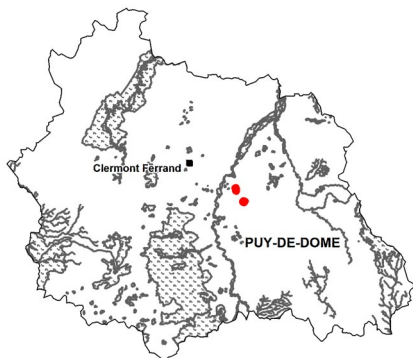


Évaluation des incidences NATURA 2000

Auvergne
Puy-de-Dôme



PNR du Livradois-Forez



Site >> Puys de Pileyre et Turluron

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8301048
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Puy-de-Dôme
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Billom, Chauriat, Vertaizon.
SURFACE :	79 ha
SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :	Site en 2 entités situées au centre du département, juste à l'est du site FR8301038 « Val d'Allier de Pont-du-Château à Jumeaux, Alagnon », et à l'ouest du site FR8301033 « Plaine des Varennes ».
DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :	Validé le 01/09/2011
STRUCTURE ANIMATRICE :	PNR Livradois-Forez Contact : Emilie Ardouin, Maison du Parc 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont 04 73 95 57 57 (56 directe), fax 04 73 95 57 84 http://www.parc-livradois-forez.org/natura2000 e.ardouin@parc-livradois-forez.org c.dumesnil@parc-livradois-forez.org c.combe@parc-livradois-forez.org



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
6110* Pelouses sur rochers calcaires	Communautés pionnières ouvertes des stations sèches et chaudes, sur substrats superficiels calcaires ou volcaniques (non artificiels), dominées par les plantes annuelles et grasses (crassuléscentes)	Inadéquat / satisfaisant (surtout dans les secteurs de vires évoluant peu) 0,1 ha (soit 0,12 % de la surface du site), sur les 2 puys ; habitat très morcelé et relictuel. - pelouse pionnière de dalle de pépérite à Orpin blanc et Luzerne naine (0,08 ha), riche en plantes des sols basiques ; - pelouse pionnière de dalle basaltique à Orpin blanc (0,02 ha), moins riche. Ces pelouses présentent une fragmentation importante sur les flancs sud-ouest du puy du Turluron, et sont mieux représentées sur les pointements rocheux nord du puy de Pileyre. Fort intérêt patrimonial : habitat toujours très localisé, à diversité floristique élevée (dont la Trigonelle de Montpellier, protégée en Auvergne) ; habitat pour la faune (reptiles...).	Abandon pastoral entraînant un épaississement du sol par densification très lente des graminées, sous-arbrisseaux, arbustes Piétinement trop important (bétail, fréquentation touristique) Aménagements, exploitation de la roche, circulation motorisée (tout-terrain), pique-nique avec feux...	« Intensifier » le pâturage de façon mesurée, mais sans affouragement permanent, dépôt de pierres de sel ou compléments alimentaires, et en raisonnant l'utilisation d'antiparasitaires sur les animaux Favoriser de façon très ciblée l'érosion liée au surpâturage Effectuer un broyage qui n'est pas trop bas pour ne pas broyer la dalle et perturber la végétation ; exporter les produits Mettre en place un pâturage très extensif permettant de rajeunir le tapis végétal ; mettre en défens les secteurs les plus fragiles, canaliser la fréquentation touristique Proscrire
6210 Pelouses sèches semi-naturelles 6210* Pelouses sèches semi-naturelles riches en orchidées	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	Mauvais / moyen (enrichement), mais bon pour la pelouse à orchidées 14,76 ha (soit 18,33 % de la surface du site), sur les 2 puys mais d'intérêt prioritaire uniquement sur celui de Pileyre. - 11,55 ha (dont 10,29 ha en lisières chaudes) : habitat générique ; - 1,63 ha (2,02 % du site) : pelouse s chaudes à Héliantheme des Apennins et Koelérie du Valais / à Fléole de Boehmer et fétuques (moins typique mais aussi moins pauvre) ; - 1,58 ha soit 1,96 % du site (dont 0,72 ha prioritaire soit 0,89 % du site) : pelouse à orchidées, typique. Habitat représentatif sur le site et à forte valeur patrimoniale : habitat rare et	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage Plantations (résineux, Robinier) Fertilisation provoquant notamment la disparition d'espèces patrimoniales (orchidées) Aménagements, exploitation de la roche, mise en culture, circulation motorisée (tout-terrain), surfréquentation	Favoriser le pâturage extensif et tardif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés (0,65 UGB/ha), ovin notamment sauf dans les fortes pentes Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus (fauche tardive, gyrobroyage sauf sur le Buis) ; pratiquer un écobuage maîtrisé Maintenir de façon manuelle voire mécanique des secteurs ouverts (clairières, chemins) à l'intérieur des boisements, et des lisières de transition avec les pelouses Ne pas planter Ne pas fertiliser Proscrire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		en régression spatiale ; très grande richesse floristique (nombreuses orchidées protégées au niveau régional par exemple), en insectes et reptiles.		
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais / mauvais	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive (après le 15 juin, puis seconde fauche) et centrifuge avec exportation de la matière, voire pâturage temporaire de regain (au lieu de la seconde fauche, 0,5-0,7 UGB/ha/an)
		0,19 ha (soit 0,23 % de la surface du site), sur le puy de Turluron.	Drainage, retournement des sols, urbanisation	
		Prairie de fauche à Grande Berce, peu typique et de faible valeur patrimoniale en raison d'une forte fertilisation.	Colonisation par les landes et plantations (résineux)	Eliminer les ligneux colonisateurs / ne pas planter
			Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
8210 Pentes rocheuses calcaires	Végétation des fentes des falaises calcaires de l'intérieur des terres	Favorable / convenable	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata, avec le nettoyage de la falaise que cela implique	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (phase de végétation)
		0,06 ha (soit 0,08 % de la surface du site), sur les parois rocheuses à pépérite au nord du puy de Pileyre.	Exploitation de la roche (carrières...)	Proscrire
		Forte valeur patrimoniale : habitat très rare dans la région Auvergne à l'état naturel.	Colonisation par les ligneux (corniches) et les plantes envahissantes	Limiter ; ne pas introduire de plantes envahissantes

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
Néant				

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Le site présente une valeur paysagère conséquente grâce aux 2 puys volcaniques qui le composent, surmontant la plaine de Limagne de plus de 100 mètres. L'intérêt écologique est très fort également par la présence de milieux ouverts : notamment, les pelouses à orchidées remarquables (habitat prioritaire) du puy de Pileyre n'abritent pas moins de 22 espèces et 2 hybrides. Les pentes du puy de Turluron hébergent quant à elles des forêts à Lys martagon. Les 2 principaux enjeux résident dans la diminution de l'enfrichement naturel (important du fait de l'abandon de l'agriculture) et la régulation des nombreux véhicules motorisés circulant en périphérie de la piste de motocross.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Préserver l'intérêt écologique et paysager du site :

- maintenir les surfaces d'habitats d'intérêt communautaire ;
- restaurer les espaces dégradés ;
- ouvrir le paysage.



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/puy-de-pileyre-et-turluron-fr8301048-r879.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes:

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8301048-puy-de-pileyre-turluron-a5950.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

SOURCES

Opérateur : PNR Livradois-Forez

Document d'objectifs de 2012 « Puys de Pileyre et Turluron - Site Natura 2000 FR8301048 »

Charte Natura 2000 « Site Natura 2000 FR8301048 - Puys de Pileyre et Turluron »

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

